

extrait
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vingt huit mai, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'Oursière, sous la présidence de Madame BOURDELAIN Coralie, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 15

Présents : Coralie BOURDELAIN ; Patrick HERVE ; Sandrine GAYET ; Vincent PELLETIER ; Frédéric GEROMIN ; Stéphane MASTROPIETRO ; Mireille BERTHUIN ; Dominique CAPRON ; Anne IZABELLE ; Christophe CORBET ; Cathy PELOSO ; Thierry RUTGE ; Astrid BOUCHARD ; Antoine CREZE ; Caroline DRIOL.

Procurations : sans objet

Absents : sans objet

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Patrick Hervé, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 20 mai 2020

DELIBERATION N° 3 : constitution des commissions municipales et élection de leurs membres

Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de la constitution des commissions suivantes ainsi que du responsable et de ses membres, considérant que la maire est président de droit de chaque commission.

FINANCES

Responsable : Coralie Bourdelain

Membres : Sandrine Gayet, Patrick Hervé, Dominique Capron, Mireille Berthuin

TRAVAUX

Responsable : Stéphane Mastropiétro

Membres : Anne Isabelle, Astrid Bouchard, Frédéric Géromin, Christophe Corbet

URBANISME

Responsable : Patrick Hervé

Membres : Anne Isabelle, Astrid Bouchard, Thierry Rutgé

ASSOCIATIONS

Responsable : Sandrine Gayet

Membres : Cathy Péloso, Caroline Driol, Vincent Pelletier

FORET/SENTIERS

Responsable : Vincent Pelletier

Membres : Christophe Corbet, Frédéric Géromin, Sandrine Gayet

AGRICULTURE

Responsable : Vincent Pelletier

Membres : Frédéric Géromin, Antoine Crézé

COMMUNICATION

Responsable : Patrick Hervé

Membres : Mireille Berthuin, Dominique Capron, Stéphane Mastropiétro

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Responsable : Sandrine Gayet

Membres : Anne Isabelle, Vincent Pelletier, Patrick Hervé

CULTURE-PATRIMOINE-TOURISME

Responsable : Vincent Pelletier

Membres : Dominique Capron, Frédéric Géromin, Patrick Hervé, Cathy Péloso

RESSOURCES HUMAINES

Responsable : Coralie Bourdelain

Membres : Patrick Hervé, Sandrine Gayet, Vincent Pelletier, Dominique Capron

Voté et accepté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, à Revel, le 28 mai 2020

Pour extrait certifié conforme,

Coralie BOURDELAIN,
Maire de Revel,

